

Le bulletin d'infos

Rhône **Crussol**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Projet de territoire
5 ENJEUX

DÉCHETS **Ça bouge**

PLAN D'ACTION
**pour l'agriculture
locale**

ALBOUSSIÈRE ∞ BOFFRES ∞ CHAMPIS
CHARMES-SUR-RHÔNE ∞ CHÂTEAUBOURG ∞ CORNAS
GUILHERAND-GRANGES ∞ SAINT-GEORGES-LES-BAINS
SAINT-PÉRAY ∞ SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
SAINT-SYLVESTRE ∞ SOYONS ∞ TOULAUD

SOMMAIRE



Comment concevoir
un projet de territoire ?▷

P. 4



Dossier : Nos déchets▷

P. 6

PLUiH : les habitants
se sont exprimés▷

P. 10

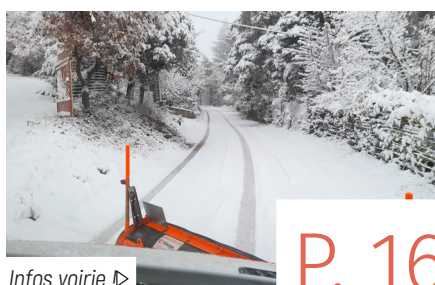
Des moyens pour lutter
contre la précarité
énergétique▷

P. 12

L'agriculture locale,
essentielle▷



P. 14



Infos voirie▷

P. 16

Produire de l'énergie
de façon plus responsable▷

P. 17

Se déplacer en modes doux▷

P. 18

L'accessibilité pour tous▷

P. 19

Compostage collectif▷

P. 20



Environnement▷

P. 21

Un lieu, trois missions▷

P. 22



Au plus près des familles▷

P. 23



Maison des Vins
et du Tourisme▷

P. 24

Le Gymnase
de Saint-Sylvestre▷

P. 25

Les sites de loisirs
se pomponnent▷

P. 26

Rendez-vous▷

P. 27

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE RHÔNE CRUSSOL SUR
FACEBOOK ET INSTAGRAM**

Bulletin d'informations de la Communauté
de Communes Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant - BP 249
07502 GUILHERAND-GRANGES Cedex
accueil@rhone-crussol.fr

Directeur de Publication : Patrice Pommaret
Rédaction, mise en page et graphisme :
service Communication

Tirage : 17 500 exemplaires, diffusion gratuite

Crédits photos : Le Caillou aux hiboux,
Jean Delmarty, Mairies, Associations,
Rhône Crussol, Rhône Crussol Tourisme



Jacques Dubay,
Président de la Communauté
de communes Rhône Crussol

Les élus du bureau communautaire



Sylvie Gaucher
Administration générale,
Famille et parentalité



Denis Dupin
Environnement et
Ressources naturelles



Geneviève Peyrard
Assainissement



Thierry Avouac
Développement
économique
et Emploi



Anne Simon
Culture, Patrimoine
et Espaces Naturels
Sensibles



Bénédicte Rossi
Gestion durable
des déchets



Michel Mizzi
Urbanisme et PLUI



Hervé Coulmont
Voirie



Laëtitia Goumat
Habitat et Rénovation
énergétique



Patrice Pommaret
Communication et
Promotion Territoriale



Claude Devochelle
Réseaux Numériques
et téléphonie



Jean Riailon
Agriculture
et Viticulture



Jany Riffard
Mobilités



Frédéric Gerland
Équipements sportifs

ÉDITO

Une nouvelle année débute ! On espère tous que 2022 va nous éloigner de la crise sanitaire sans précédent et de la période compliquée que nous traversons.

La Communauté de communes Rhône Crussol n'a pas échappé à ces difficultés mais les travaux et les projets 2021 ont été pour la plupart réalisés.

Ce bulletin d'informations me donne l'occasion de remercier tous les acteurs du territoire, tous les agents de nos collectivités et l'ensemble des élus pour leur implication et leur motivation.

Pendant ces temps tourmentés, on apprécie pleinement la richesse du tissu social et associatif qui a permis de maintenir des échanges salutaires pour tous ; on mesure aussi la réactivité et les possibilités d'adaptation de nos commerces, de nos entreprises, de nos écoles...

Bravo et merci.

Cette fin d'année aura vu une évolution notable de la gestion de nos déchets. Les améliorations apportées aux installations de tri vont permettre de recycler beaucoup plus d'emballages. Le volume de nos poubelles ultimes et non recyclables devrait diminuer sensiblement. Nous y sommes tous attentifs. Les nouvelles consignes de tri sont rappelées dans ce bulletin. La rénovation énergétique et l'adaptation des logements ont été aussi des préoccupations importantes.

La Communauté de communes Rhône Crussol s'engage par le biais de plusieurs services concrets qui vous sont présentés ici. Vous avez été invités courant 2021, à exprimer vos souhaits et votre vision du territoire dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat. C'est sur ces retours riches et nombreux que l'équipe de Rhône Crussol va s'appuyer dans les mois à venir pour prévoir l'évolution de notre territoire.

Les élus de la Communauté de communes Rhône Crussol représentent les treize communes. Nous travaillons ensemble à construire le projet de territoire qui sera la feuille de route pour les années à venir. Co-construire ce projet afin que chaque habitant s'y retrouve, qu'il réponde aux principaux défis qui sont devant nous, et continuer à rendre attractif Rhône Crussol ; tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés. Développement économique, mobilité, question environnementale, et bien d'autres sujets sont évoqués dans les pages de ce nouveau bulletin d'infos.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne lecture.

Que cette nouvelle année vous conserve en bonne santé, positifs, tolérants et prêts à agir pour notre territoire.

Très belle année 2022.

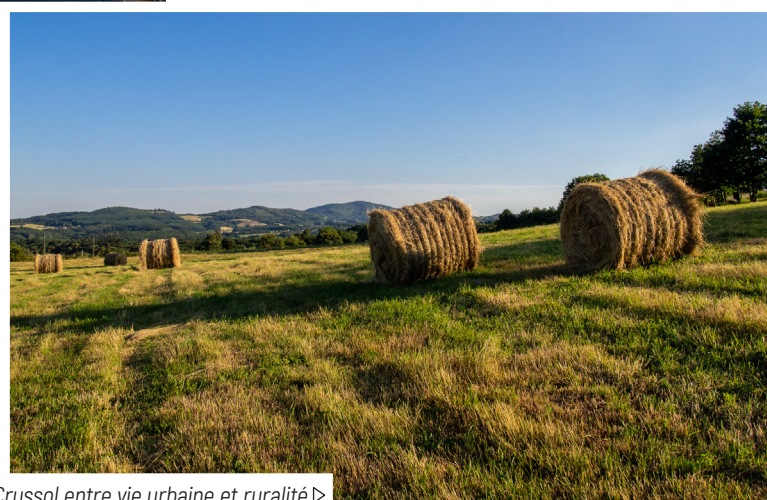
Jacques Dubay

COMMENT CONCEVOIR un projet de territoire ?

Un projet de territoire pour permettre aux treize communes de Rhône Crussol d'imaginer ensemble les axes de travail prioritaires pour les 5, 10, 15 années à venir. Depuis l'élection de l'exécutif de la Communauté de communes en juillet 2020, les élus communaux et intercommunaux travaillent ensemble sur le sujet, accompagnés pour cela par le cabinet New Deal. Cinq enjeux ressortent de cette réflexion et de la consultation lancée auprès des habitants.

Comment organiser le développement du territoire en préservant ses qualités fondamentales et son identité ?

- ▷ Travailler l'équilibre social, générationnel et fonctionnel du territoire.
- ▷ Préserver l'identité rurale du territoire.
- ▷ Diversifier l'offre de logement et celle de services.
- ▷ Générer de l'emploi localement.



△ Rhône Crussol entre vie urbaine et ruralité▷

Comment le territoire s'empare-t-il de la question environnementale ?

- ▷ Protéger les ressources du territoire et préserver sa biodiversité.
- ▷ Renforcer l'autonomie alimentaire et énergétique du territoire.
- ▷ S'adapter à la mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette), un objectif national qui vise à réduire l'urbanisation.
- ▷ Étudier les impacts du réchauffement climatique sur l'activité agricole.

Comment penser la mobilité sur le territoire ?

- ▷ Organiser une mobilité plus durable tout en tenant compte de la géographie du territoire.
- ▷ Proposer des alternatives à la voiture.
- ▷ Promouvoir un aménagement moins générateur de mobilité.

Comment traiter la question démographique et le vieillissement de la population ?

- ▷ Développer des services permettant le maintien à domicile.
- ▷ Organiser l'offre de santé.
- ▷ Lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- ▷ Mettre en place une mobilité dédiée.
- ▷ Adapter l'habitat.

Comment organiser la cohésion du territoire entre les 13 communes et l'interterritorialité ?

- ▷ Trouver la place de Rhône Crussol dans le grand ensemble territorial constitué de communes et d'agglomérations.
- ▷ Développer des politiques en coopération avec les territoires voisins.
- ▷ Organiser et structurer les coopérations interterritoriales.

DES RENDEZ-VOUS EN FAVEUR D'UNE COHÉRENCE TERRITORIALE

Favoriser la cohésion et le dialogue entre les élus communautaires et les conseillers municipaux, renforcer l'implication des élus communaux : des éléments indispensables pour que soient coordonnées et portées les actions de l'intercommunalité sur l'ensemble du territoire Rhône Crussol.

Tout au long de l'année 2021, de nombreux rendez-vous ont été organisés afin que les élus se réunissent pour s'informer, échanger, se concerter :

- Réunion du bureau délocalisée une fois par mois dans chaque commune du territoire.
- Concertations sur le Projet de territoire.
- Ateliers autour du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).
- 2^{èmes} Assises de l'intercommunalité.
- Conférence sur la laïcité.
- Pacte de gouvernance, voté par toutes les communes, qui organise les relations au quotidien entre l'intercommunalité et les communes.
- Ont été invités en bureau, Thierry Devimeux, Préfet de l'Ardèche et le Sous-Préfet Bernard Roudil ainsi que le Président du Conseil départemental Olivier Amrane.

D'autres rencontres sont prévues au cours de l'année 2022.



△ Les membres du bureau lors d'une réunion délocalisée à Boffres, le 21 septembre 2021.



△ Zone de stockage de contenants jaunes
située dans les locaux de la Communauté de communes

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI bienvenue à tous les emballages

Depuis le 4 octobre 2021, les consignes de tri s'étendent à tous les emballages sans exception. En lien avec le Sytrad (Syndicat de traitement des déchets Drôme-Ardèche) auquel adhère la Communauté de communes dans le cadre de sa gestion des déchets, Rhône Crussol se met en ordre de bataille. Petit rappel des nouvelles règles.

Conteneurs jaunes ou bleus, même fonction

Dès à présent, tout le tri peut se jeter dans les poubelles jaunes et bleues, sans distinction ! On y met donc les journaux, magazines, prospectus, courriers, lettres et autres papiers, emballages cartonnettes mais aussi tous les emballages en plastique et en métal : les bouteilles, flacons, bidons, briques alimentaires, barquettes en polystyrène, sacs et sachets

plastiques, films alimentaires, canettes, bouteilles de sirop métalliques, aérosols, boîtes de conserve, pots et barquettes en alu, aérosols non toxiques (déo, chantilly...) ainsi que tous les tubes, sachets, blisters, feuilles alu, tous les bouchons en plastique, bouteilles, capsules... En clair, 100% des emballages se trient dès à présent.

Poubelles bleues que vont-elles devenir ?

Pour l'heure, les poubelles bleues peuvent être utilisées en complément de la poubelle jaune. Elles seront progressivement remplacées sur les communes de Guilherand-Granges, Saint-Péray et Cornas où la collecte se fait en porte-à-porte.

COMMENT PROCÉDER ?

► **Le remplacement se fait uniquement sur RDV au 04 75 41 99 20**, pour obtenir les informations nécessaires en fonction du modèle du bac, de son état et des besoins en capacité du foyer.

► **Se rendre ensuite à la Communauté de communes pour l'échange**

Si votre poubelle est en bon état, le changement du couvercle sera privilégié. Ainsi votre contenant passera de la couleur bleue au jaune.

Sinon, le contenant sera remplacé en fonction du stock disponible. Les bacs usagers partent en usine de recyclage pour être transformés en contenant flambant neuf.

100 % des emballages
et des papiers se trient ▶



PAPIRS - CARTONNETTES
JOURNAUX - MAGAZINES



BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES
FLACONS EN PLASTIQUE



FÛTS - CUBIS



EMBALLAGES
METALLIQUES



SACS - SACHETS - FILMS ET BLISTERS



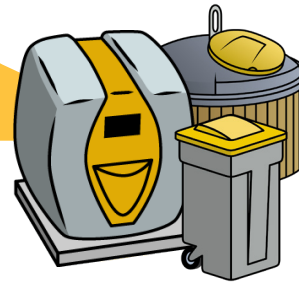
SACHETS - FEUILLE D'ALUMINIUM



POTS - BOÎTES - BARQUETTES - TUBES



BOUCHONS - COUVERCLES
CAPSULES

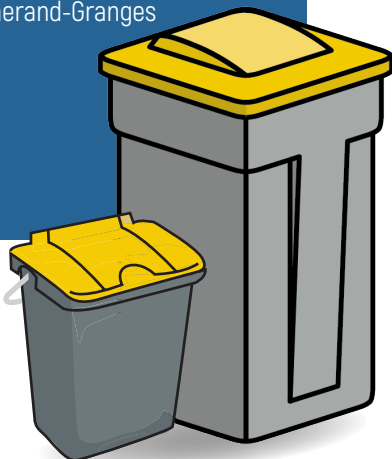


**VOTRE MODULO JAUNE
EST TROP PETIT ?
PENSEZ À ÉCHANGER**

Les habitants des communes de Guilhaud-Granges, Saint-Péray et Cornas qui disposent de poubelles de type modulo jaune de 35 litres sont invités à venir à la Communauté de communes Rhône Crussol munis d'un justificatif de domicile, pour l'échanger contre un bac roulant jaune de 120 litres.

**PRENDRE RDV AU 04 75 41 99 20
C'EST GRATUIT !**

Communauté de communes
Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant
Guilhaud-Granges



**ASTUCES
POUR BIEN
TRIER**



VIDEZ LE CONTENU
des emballages.

Jetez les emballages **SANS**
SAC POUBELLE.

NE RINCEZ PAS
les emballages
avant de les jeter.

N'IMBRIQUEZ PAS
les déchets les uns
dans les autres.

**ATTEN
TION**



Tous les emballages
en plastique se trient
et **NON PAS TOUS**
LES OBJETS en plastique.

Par exemple :
**UN JOUET EN PLASTIQUE
N'EST PAS UN EMBALLAGE !**
Il doit être déposé en déchetterie.

RAPPEL



**HORAIRE
DÉCHETTERIES**

Les habitants des communes
de Rhône Crussol ont accès
aux déchetteries suivantes :

GUILHERAND-GRANGES

303 chemin des Mulets
Du lundi au vendredi
▶ 8h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi ▶ 8h30 - 18h

ALBOUSSIÈRE

RD 219 - Direction Saint-Sylvestre
Lundi ▶ 9h - 12h
Mercredi ▶ 13h30 - 17h30
Samedi ▶ 9h - 12h / 13h30 - 16h30

TOULAUD

ZA les Uffernets
Mardi, jeudi et samedi
▶ 8h - 12h

CHARMES-SUR-RHÔNE

ZI Champs-Trentenier, chemin du derne
Du lundi au vendredi
(fermé jeudi)
▶ 13h30 - 17h30
Samedi ▶ 8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30

COMMENT ÉVITER QUE NOS POUBELLES DÉBORDENT ?

**Trier et valoriser
75% des déchets
qui n'ont rien à faire
dans la poubelle grise**

208 kg
/an/habitant

**Seul 25 %
des déchets
sont à leur place
dans ce sac**



LES DÉCHETS mode d'emploi

Que se passe-t-il dès lors qu'un déchet atterrit dans notre poubelle ? Collecté d'abord, acheminé ensuite vers un centre de traitement pour y être trié, valorisé ou enfoui... découvrez les étapes de la vie de nos ordures ménagères.



△ Point propreté, chemin de la Pinède à Champis

La collecte

Sur le territoire Rhône Crussol, la collecte s'organise sous deux formes :

- ▶ En porte-à-porte, mode de collecte réservée aux zones urbaines,
- ▶ En points d'apport volontaire. Depuis plus d'un an, Rhône Crussol travaille avec les communes du Plateau pour développer des points propreté : 11 sont terminés, 18 sont en cours. Attention toutefois : ces points ne sont pas destinés à recevoir des encombrants. Mobilier, matelas, pneus, électroménager... doivent être déposés en déchetterie.

Le traitement d'un déchet

Une fois collectées, les ordures ménagères arrivent à Étoile-sur-Rhône, un des 3 centres de valorisation des déchets du SYTRAD et sont traitées en fonction de leur composition :

- ▶ 35% des déchets issus de la poubelle grise sont constitués de matières organiques et sont envoyés vers des lieux de production de compost.
- ▶ Les produits combustibles (essentiellement des plastiques et textiles) sont orientés vers les filières de valorisation énergétique. Ils représentent 38%.
- ▶ Les métaux ferreux et non ferreux, de l'ordre de 2%, sont récupérés pour être valorisés dans les filières de recyclage,
- ▶ Les déchets non valorisables (plastiques durs, verre en mélange) sont enfouis en centre de stockage.

▶ **En savoir + :** www.sytrad.fr / www.citeo.com

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Jeter aux ordures ménagères,
une bouteille en verre
coûte **14 fois plus cher**
que si elle est triée



COMBIEN DE TEMPS POUR SE DÉGRADER ?



Le SYTRAD, qu'est-ce que c'est ?

Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme, le SYTRAD assure une mission de service public. Son rôle : traiter l'ensemble des déchets ménagers produit par les habitants de son territoire. Celui-ci se compose de 70 % de la population Drômoise, de 30% de la population Ardéchoise et représente un poids total de 155 000 tonnes de déchets par an.

Les nouvelles consignes de tri ont nécessité des travaux conséquents. Situé à Portes-lès-Valence, le centre Métropolis s'est modernisé et agrandi : 2 500 m² en plus ! Opérationnel depuis fin septembre, il emploie une quarantaine de personnes pour finaliser l'étape de tri avant d'acheminer les déchets vers les filières de traitement et de valorisation. Un équipement plus moderne, équipé de capteurs spécifiques, trieurs optiques et bras robotisés, permet de repérer les matières (journaux, magazines, papiers, cartonnets...), les poids et d'envoyer le déchet vers le bon bac de réemploi ou de recyclage !

Le SYTRAD assure aussi un rôle de sensibilisation auprès des habitants de son territoire et met en place de nombreux outils d'information.

► Curieux de voir comment fonctionne Métropolis ?

Rendez-vous à partir de février 2022 pour découvrir les coulisses du tri lors des portes ouvertes. Vidéos et visites virtuelles seront accessibles sur le site du sytrad.

► + d'infos : www.sytrad.fr

Une seconde vie pour les déchets

BON À
SAVOIR



670 CANETTES recyclées
permettent de fabriquer...
UN VÉLO.

120 CANETTES
suffisent pour
UNE TROTTINETTE.

**27 BOUTEILLES EN
PLASTIQUES** se transforment
en **UN PULL POLAIRE.**

11 BOUTEILLES DE LAIT
reconditionnées produisent
UN ARROSOIR.

4 BOÎTES DE CÉRÉALES
donnent naissance à une **BOÎTE
DE CHAUSSURES.**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT : les habitants se sont exprimés

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat, vous avez été invités au cours du premier semestre 2021 à exprimer vos souhaits, vos attentes et vos priorités sur les choix de développement futur du territoire. Pour cela 2 outils de concertation ont été mis à votre disposition : une enquête et une carte participative Debatomap.



△ Outils de concertation PLUiH au cours de permanences sur les marchés

Que dit l'enquête ?

POURQUOI CHOISIR DE S'INSTALLER SUR LE TERRITOIRE RHÔNE CRUSSOL ?

C'est en priorité la qualité du cadre de vie qui est l'élément déterminant. Les répondants apprécient de vivre sur un territoire à dimension humaine où la nature est présente tout en bénéficiant de la proximité d'une agglomération de taille moyenne dont l'offre d'emploi n'est pas négligeable.

La situation géographique du territoire Rhône Crussol est aussi un point fort : l'accès facile et rapide aux grandes métropoles via les axes routiers et ferroviaires sont déterminants. Les personnes ayant répondu à l'enquête indiquent être susceptibles de quitter le territoire pour des raisons économiques liées au travail, à la difficulté des déplacements et à la hausse du coup de vie.

QUELS SONT LES ENJEUX IMPORTANTES ?

C'est sans contexte l'environnement qui est la première des préoccupations. La préservation des paysages, du cadre de vie sont une priorité au même titre que la protection de l'environnement, la sauve-

garde des ressources en eau et de la biodiversité.

Arrivent ensuite les problématiques d'adaptation du territoire et des modes de vie liés au changement climatique.

QUELS BESOINS FUTURS EN TERME D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

Sans surprise, les réponses sont en lien direct avec les enjeux de développement. C'est la nécessité de mettre en œuvre les alternatives à la voiture individuelle qui ressort majoritairement. Renforcer les transports en commun et structurer le co-voiturage sont cités comme exemples. La rénovation énergétique des logements et la mise en place de production locale d'énergies renouvelables sont aussi des sujets souvent abordés.

QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ?

Pour la majorité des répondants, c'est le Massif de Crussol qui symbolise l'identité de Rhône Crussol ainsi que les paysages et le patrimoine situés entre vallée et plateau.

RAPPEL



Le PLUiH, ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal, est un document d'urbanisme qui a pour ambition de « planifier » l'aménagement du territoire de manière cohérente sur l'ensemble des 13 communes de Rhône Crussol. Ce document stratégique constitue un outil privilégié pour conduire une démarche collective et répondre aux besoins des habitants autour de thématiques variées : agriculture, biodiversité, développement économique, habitat, mobilité, tourisme...

DOSSIERS D'URBANISME vos démarches en ligne

Un point sur Debatomap

En parallèle de l'enquête, la carte participative Debatomap a été mise en ligne pour favoriser le débat citoyen et la concertation sur le territoire.

De très nombreuses idées ont été soumises.

Tour d'horizon des sujets les plus plébiscités !

- ▷ Limitation de l'étalement urbain avec des nouvelles constructions plus respectueuses des zones naturelles.
- ▷ Des formes d'habitats collectifs innovants à petite échelle : village senior, habitat participatif...
- ▷ De fortes attentes en matière de végétalisation et de verdissement des zones urbanisées, avec le souhait de donner une dimension plus naturelle aux espaces minéralisés.
- ▷ Valoriser et protéger les cours d'eau, tant par le biais de la protection de la biodiversité que par celui de la mise en place de nouveaux itinéraires de loisirs.
- ▷ Mettre en place davantage de sites pour des activités de loisirs en plein air.
- ▷ Encourager fortement les modes de déplacements doux et collectifs, sécuriser les pistes cyclables sur des zones à risques.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE À GUILHERAND-GRANGES

Dans le cadre de l'instruction d'une demande d'urbanisme, la Communauté de communes se voit dans l'obligation de consulter la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Des fouilles archéologiques préventives sont susceptibles d'être organisées.

Massif de Crussol, proximité directe avec le Rhône, grottes de Soyons... le territoire offre de nombreux vestiges du passé et cela concerne la parcelle de quatre hectares située à Guilherand-Granges sur laquelle vont être construits une résidence pour séniors, un hôtel, des logements abordables et des bureaux.

Le site a révélé des empreintes du passé : des zones qui ont été agricoles, des habitations, des strates géologiques accumulées quand le Rhône était encore un glacier. Difficile de dater avec précision les différentes découvertes. Toutefois ont été mises à jour des traces relatives à l'âge de bronze, vaste période qui s'étend de 2300 à 800 avant Jésus-Christ.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la gestion, le suivi et l'instruction des dossiers d'urbanisme sont dématérialisés. Rhône Crussol et les treize communes du territoire mettent à votre disposition un service en ligne gratuit, un nouvel outil accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Toutes les demandes sont concernées par la dématérialisation :

- ▷ Permis d'aménager.
- ▷ Permis de construire.
- ▷ Déclaration préalable.
- ▷ Certificat d'urbanisme.

Cette simplification offre des avantages significatifs : un service accessible à tout moment sans vous déplacer, un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel, un gain de temps...

ET CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

▷ *Rendez-vous sur le site*
<https://sve.sirap.fr/>

- ▷ Choisissez la commune sur laquelle déposer votre demande.
- ▷ Créez un compte et remplissez en ligne votre dossier.
- ▷ Suivez son avancement et recevez votre réponse.

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LA CRÉATION DE VOTRE DOSSIER ?

Votre commune et vos agents municipaux restent à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre démarche.

▷ **À noter** : Le dépôt papier des dossiers est toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé.



DES MOYENS POUR lutter contre la précarité énergétique et améliorer l'habitat

La question se pose comme une priorité pour les français. Cette réalité passe parfois par des étapes compliquées liées à l'amélioration d'habitats insalubres, énergivores ou tout simplement trop chers pour certaines bourses. La Communauté de communes Rhône Crussol vous accompagne grâce à la mise en œuvre d'un ensemble de mesures.

Vous êtes un propriétaire

OBJECTIF ZÉRO LOGEMENT VACANT

La Communauté de communes Rhône Crussol, en lien avec les treize communes membres, travaille sur un outil de suivi permettant de remettre sur le marché les logements inoccupés, en profitant notamment des aides à la rénovation importantes disponibles sur le territoire.

▷ *Vous êtes propriétaire d'un logement non occupé ?*

Vous souhaitez habiter dans ce logement ou bien le mettre en location, la Communauté de communes vous propose des solutions d'accompagnement techniques et financières pour le rénover.

Contact : au 04 75 41 99 19
ou par mail : logement@rhone-crussol.fr

OBTENIR DES AIDES ET DES FINANCEMENTS

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la recherche de financements disponibles permet à des personnes en situation de précarité énergétique de réaliser des travaux et de faire des économies d'énergie.

L'opérateur URBANIS, choisi par la Communauté de communes, accompagne les propriétaires dans toute la démarche : de la visite du logement pour établir un diagnostic complet à l'accompagnement dans la recherche de financements et le montage administratif des dossiers.

Les permanences OPAH :

▷ 2^e et 3^e mercredis du mois de 13h30 à 17h, à la Communauté de communes Rhône Crussol

▷ 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h à la Mairie d'Alboussière

▷ Dernier mardi du mois de 9h à 12h à la Mairie de Charmes-sur-Rhône

▷ Dernier mercredi du mois de 9h à 12h à la Mairie de Saint-Péray

Vous êtes un bailleur social

RÉNOFUTÉ VOUS AVEZ DIT RÉNOVATIONS ?

Rénofuté Centre Ardèche, Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) est un service gratuit destiné aux habitants de la Communauté de communes Privas Centre Ardèche, la Communauté de communes Rhône Crussol et la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Les conseillers de Rénofuté, spécialistes de la rénovation énergétique de l'habitat, vous guident vers les acteurs compétents et les mécanismes d'aides existants en matière de rénovation énergétique. Vous serez mis en relation avec les conseillers Rénofuté qui pourront vous apporter toute leur expertise en matière d'isolation, de choix de système de chauffage...

Pour vous accompagner au mieux dans votre projet, un conseiller se rendra sur place pour faire le point avec vous sur les travaux les plus pertinents à réaliser.

► Pour bénéficier d'un conseil gratuit et objectif

contactez un conseiller au 04 84 79 11 23
ou par mail centre07@renofute.fr.

DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR TOUS

La production et la rénovation du logement abordable est au cœur du projet de Rhône Crussol. La Communauté de communes subventionne une centaine de nouveaux logements pour un montant total de 140 000 € par an. Les aides sont réparties sur le territoire entre Soyons, Cornas, Guilherand-Granges et Saint-Péray. Les subventions sont attribuées en fonction des qualités de chaque programme : performance énergétique, adaptation au changement climatique, protection de la biodiversité et qualité de la construction...

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT LOCATIF AIDÉ ?

RENDEZ-VOUS SUR :

www.demande-logement-social.gouv.fr
ou rapprochez-vous des Centres
Communaux d'Action Sociale.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



SOYEZ VIGILANTS

Méfiez-vous des entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

À noter : Les services publics ne démarchent jamais !

EN CAS DE DOUTE

N'hésitez pas à contacter un conseiller :

► **Urbanis** en charge de l'accompagnement des projets OPAH :
07 60 17 21 29

opah-rhonecrussol@urbanis.fr

► **Rénofuté** : 04 84 79 11 23
centre07@renofute.fr

JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 10 NOV 2021 parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi



UNE PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes Rhône Crussol, engagée dans la lutte contre l'habitat insalubre ou dégradé, s'est mobilisée le 10 novembre dernier, lors de la première journée contre la Précarité Énergétique. Au programme de cette première édition :

- La visite, en présence d'élus, d'un logement à Cornas ayant bénéficié d'aides de l'OPAH. Les travaux, plus que conséquents ont apporté un gain énergétique de 64%.
- Un stand d'information et de sensibilisation sur les solutions d'accompagnement et de financement pour la rénovation de logements s'est tenu dans la galerie commerciale Auchan de Guilherand-Granges.
- Un café pro à Soyons, au cours duquel des artisans et des professionnels de l'immobilier ont pu échanger avec les référents locaux sur les aides à la rénovation.

EN SAVOIR +

www.journee-precarite-energetique.fr



L'AGRICULTURE LOCALE, essentielle

L'agriculture nourrit, mais pas seulement.

Elle remplit également des fonctions importantes de préservation de l'environnement et du paysage.

Avec 54% du territoire à dominante rurale,

Rhône Crussol est doté d'une forte identité agricole.

L'élaboration d'un plan d'actions pour les 5 ans à venir en faveur de l'agriculture locale s'est imposé comme une réelle nécessité.

Construite à l'issue d'une consultation avec des agriculteurs locaux et des partenaires institutionnels, cette feuille de route comprend quatre grandes thématiques : la ressource en eau, le foncier agricole, l'alimentation et la production.

Focus sur les actions mises en place sur le sujet.

Préservation de l'eau

ACCOMPAGNER DES PROJETS D'IRRIGATION

Sur la base du travail de recensement réalisé par le Syndicat mixte du Bassin versant du Doux, la Communauté de communes Rhône Crussol, en lien avec les propriétaires, étudie la possibilité de remettre en état les retenues d'eau naturelles ou façonnées par l'homme. Ce projet concernera évidemment les retenues ayant peu d'impact sur le milieu naturel.

RÉTENTION D'EAU ET RÉGÉNÉRATION DES SOLS

Toujours dans l'optique de limiter la déperdition de l'eau de pluie, la méthode dite du « Keyline Design » sera prochainement expérimentée sur des terrains à vocation pastorale de la Communauté de communes, en particulier sur Boffres et Champis.

Trois points clefs pour cela :

▷ Déterminer les écoulements naturels de l'eau de pluie, créer des petits canaux pour la faire circuler sur toute la surface du terrain et la retenir dans les sols.

L'approvisionnement local sur le devant de la scène

Les changements climatiques et la crise sanitaire ont mis en avant la nécessité de donner à tous la possibilité d'accéder à une alimentation de qualité en circuits courts.

Fort de ce constat, Rhône Crussol a décidé de mettre en place un Projet Alimentaire Territorial en partenariat avec le territoire Arche Agglo. Ce projet, retenu par l'État, obtiendra des financements dans le cadre du plan de relance.

Dès le printemps 2022, la démarche va mobiliser les acteurs du système alimentaire local : du producteur au consommateur, tous seront invités à participer à l'élaboration de ce projet par le biais d'ateliers thématiques.

L'objectif : déterminer des actions et des moyens pour soutenir l'ensemble de la filière alimentaire de proximité, de la production à la distribution, pour une agriculture durable.

Des actions sont déjà en cours, notamment les défis « Famille à alimentation positive », des ateliers de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durable dans onze écoles du territoire intercommunal et une aide visant à prendre en charge une partie des études préalables à la création d'ateliers collectifs de transformation de produits agricoles locaux.

► Faire paître les animaux dans des parcelles voisines les unes des autres. Toutes les trois semaines, le troupeau se déplace dans une nouvelle parcelle de façon à préserver les ressources.

► Planter de nombreux arbres et arbustes afin d'enrichir les sols et permettre une meilleure résistance en période de sécheresse.

Reconquête et protection des terres agricoles

Maintenir une agriculture locale nécessite un prérequis : avoir des terres agricoles. C'est tout l'enjeu de la stratégie foncière de la Communauté de communes qui vise à protéger de l'urbanisation les terres les plus productives et à remettre en culture des parcelles en friches.

A cet égard, Rhône Crussol dispose d'un partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), la Chambre d'agriculture et l'association Terre de Liens afin de poursuivre le double objectif de maintenir les exploitations et d'empêcher toute inflation du prix des terres agricoles.

Par ailleurs, la Communauté de communes s'est engagée aux côtés de quatre intercommunalités du Nord Ardèche dans l'élaboration d'un Plan Pastoral Territorial. Ce dispositif permettra de mobiliser des fonds régionaux et européens afin de créer de nouvelles surfaces de pâturage. Il pourra également être sollicité pour l'acquisition de terrains par les collectivités, qui seront ensuite loués aux agriculteurs.

La production agricole

Pour soutenir les agriculteurs et porteurs de projets agricoles, une aide à l'installation et à la conversion en agriculture biologique a été mise en place.

2 autres projets sont à l'étude :

- Création d'une filière locale de valorisation des déchets verts en agriculture.
- Session de formation sur la production d'énergie solaire photovoltaïque dans les exploitations agricoles.

► Un projet agricole ? Besoin d'un accompagnement?

Contactez le service Agriculture : 04 75 41 99 36

TRANSMETTRE OU REPREDRE UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Une journée d'échanges et d'informations sur les dispositifs d'accompagnements en faveur de la transmission des exploitations agricoles a été organisée par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

Le rendez-vous avait lieu à Alboussière. L'occasion pour des cédants ou de futurs agriculteurs de rencontrer des professionnels disponibles pour répondre à leurs questions sur des projets d'installation ou de transmission.

CONTACT

Chambre d'agriculture de l'Ardèche : 04 75 20 28 30



AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES quand l'hiver arrive !

Dès le mois de novembre, les premiers flocons sont apparus sur les hauteurs de Rhône Crussol. Les équipes techniques de la Communauté de communes sont intervenues pour assurer la viabilité hivernale des voiries intercommunales. Concrètement, comment cela s'organise ?

Assurer le déneigement des voiries sur notre vaste territoire nécessite de répartir au mieux les véhicules équipés de lames et de saieuses. Ainsi sont traités en premier lieu les axes les plus empruntés et ceux qui deviennent particulièrement dangereux comme les voies en pentes.

Une fois que ce premier niveau de service est assuré, les équipes de déneigement élargissent leur périmètre sur les routes annexes pour finir par les voies sur lesquelles il y a très peu de passage ou qui nécessitent des manœuvres.

ASTREINTE HIVERNALE POUR LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

À l'approche de l'hiver, le matériel est révisé et les lames de déneigement sont montées sur les véhicules, les stocks de sel sont réapprovisionnés.

De mi-novembre à fin mars un roulement d'astreinte est assuré par une quinzaine d'agents. Un cadre et un équipage reste disponible 24h/24h. Cette équipe intervient en priorité mais tous les agents sont mobilisables selon la nature et la durée de l'épisode neigeux. Une convention existe entre la Communauté de communes et 19 agriculteurs qui peuvent être aussi mobilisés afin de renforcer l'aide au déneigement sur les communes du plateau.

En dehors des épisodes neigeux, les agents interviennent sur des éboulements, des chutes d'arbres, des dommages causés par des crues... conséquences des intempéries plus nombreuses en cette période hivernale.



LOI MONTAGNE

Vous vivez à Alboussière, Boffres, Champis, Saint-Romain-de-Lerps ou Saint-Sylvestre ? Pensez à vous équiper en suivant les préconisations de la Loi montagne. Deux solutions :

- ▷ Des pneus hiver ou quatre saisons
- ▷ Une paire de chaînes ou de chaussettes afin d'assurer à minima les deux roues motrices

CHANTIERS VOIRIE EN COURS

GUILHERAND-GRANGES

→ rue Anatole France

Objectif Réguler la circulation et aménager des trottoirs sécurisés pour l'accès à l'école et au centre multi accueil du Mazet

CHARMES-SUR-RHÔNE

→ Doublement du pont

Objectif Création d'un pont pour les véhicules et dédier la voie existante aux modes doux. Sous la maîtrise d'ouvrage du Département avec une participation financière de la Communauté de communes.

SOYONS → place Soio

Objectif Optimiser l'espace pour le stationnement et remise en valeur de la place.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE de façon plus responsable

Consciente de la nécessité de lutter contre le changement climatique, la Communauté de Communes Rhône Crussol a initié en 2019 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Véritable outil de la transition écologique. Également engagée dans une démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive), Rhône Crussol se lance dans la production d'énergie renouvelable.

Le diagnostic du PCAET pointe une faible production d'énergie renouvelable (EnR) sur le territoire intercommunal. Pour atteindre 80 % de la production d'énergie renouvelable attendu en 2050, on peut compter sur le fort potentiel de production d'énergie photovoltaïque susceptible de fournir 46 % de l'ensemble.

Partant de ce constat, une action a donc été décidée par les 13 communes pour déployer l'installation des centrales solaires photovoltaïques avec un premier projet qui concerne l'équipement des toitures des écoles des communes de notre territoire. La Communauté de communes a donc lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour ces installations.

Le montant annuel des loyers payé par l'opérateur sera utilisé pour la sensibilisation des différents publics (notamment les scolaires) de Rhône Crussol.

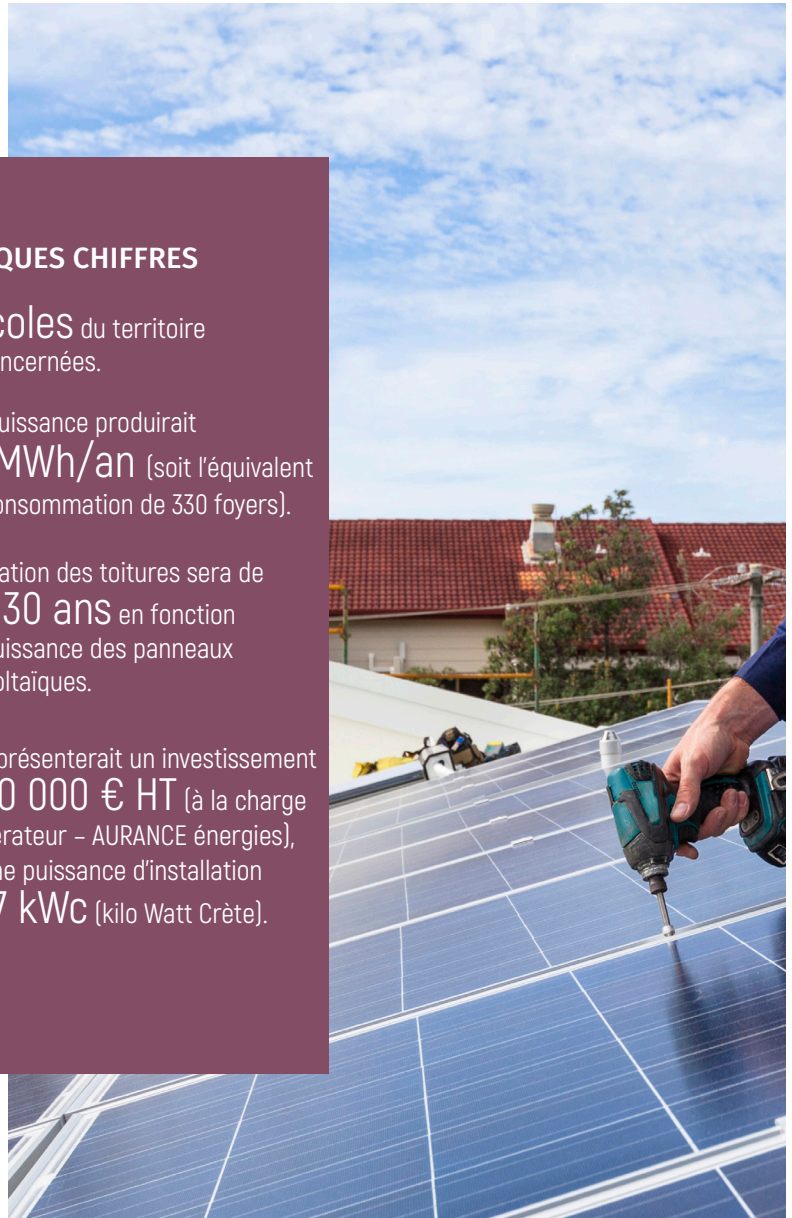
QUELQUES CHIFFRES

16 écoles du territoire sont concernées.

Cette puissance produirait 830 MWh/an (soit l'équivalent de la consommation de 330 foyers).

L'occupation des toitures sera de 20 à 30 ans en fonction de la puissance des panneaux photovoltaïques.

Cela représenterait un investissement de 800 000 € HT (à la charge de l'opérateur - AURANCE énergies), pour une puissance d'installation de 707 kWc (kilo Watt Crète).



CHANTIERS ASSAINISSEMENT EN COURS

CHAMPIS - LA BÂTIE

Objectif Extension du réseau d'assainissement sur 400 m linéaires
Financement CCRC : 96 918 € TTC.

SAINT-GEORGES-LES-BAINS

Objectif Transfert de délégataire sur la station d'épuration depuis le 1^{er} octobre 2021 : SUEZ remplace Veolia.

TRAVAUX EN 2022

SAINT-GEORGES-LES-BAINS

→ Route des Bains

Objectif Extension du réseau d'assainissement sur 200 m linéaires pour desservir la maison de convalescence (financement CCRC).

SAINT-PÉRAY

→ Chemin de Beauregard

Objectif Extension du réseau d'assai-

nissement sur 450 m linéaires pour desservir les habitations et le site de Crussol (financement CCRC).

GUILHERAND-GRANGES

→ Boulevard Charles de Gaulle

Objectif Reprise du réseau d'assainissement sur 800 m linéaires pour remédier à des défauts sur le réseau (travaux concessifs avec Veolia).

SE DÉPLACER en modes doux



2 NOUVELLES STATIONS LIBELO SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de la politique cyclable de Valence Romans Déplacement, deux nouvelles stations libélo vont être implantées sur le territoire de Rhône Crussol : l'une sur le parvis du nouvel office de tourisme à Saint-Péray, l'autre à proximité de la mairie de Guilherand-Granges.

Ce service offre une alternative à la voiture pour rallier le centre-ville de Valence par exemple. Une belle avancée pour la mobilité douce sur notre territoire !

► **Comment utiliser un vélo Libelo ?**
Toutes les infos sur le site vrd-mobilites.fr.

ACCÈS VOIE BLEUE À CORNAS

À pied ou en vélo, un chemin relie désormais Cornas à la voie bleue ! Il se situe dans le prolongement de la voie douce du quartier des Ancayras.

Ce nouvel accès a nécessité la création de 350m de voie cyclable. Il permet de rejoindre les bords du Rhône en toute tranquillité, au niveau du passage à gué du quartier du Moulin (ancienne station d'épuration). La création de la piste a nécessité des terrassements importants et des acquisitions foncières. Il s'agit de la huitième entrée permettant d'accéder à la voie Bleue.



△ Durant les travaux de terrassement

◁ Accès aménagé

CHANTIERS EN COURS

SAINT-PÉRAY → chemin de Hongrie

Objectif Renforcer le caractère piétonnier de la promenade le long du ruisseau, dans la continuité du cheminement créé vers le centre ville.

SOYONS → Freydières

Objectif Assurer la continuité mode doux, création de quais bus accessibles, sécurisation du carrefour avec le chemin des Mulets.



L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS comme mot d'ordre !

Culture, bien-être, sports, les équipes de la Communauté de communes s'efforcent de développer l'accès pour chacun et multiplient les initiatives afin que tous les publics se retrouvent et bénéficient des différents services.

S'informer dans les Médiathèques

Lieu de culture, de lien social et d'intégration par excellence, les Médiathèques Rhône Crussol sont ouvertes à toutes les personnes, quel que soit leur handicap.

À L'ATTENTION DES MALENTENDANTS

La salle d'animation de la médiathèque de Guilherand-Granges est équipée d'une boucle magnétique pour les personnes qui souffrent de troubles de l'audition. C'est un amplificateur d'écoute mobile pour tous les malentendants équipés d'une aide auditive munis d'une position dédiée. Le malentendant capte directement la voix de son interlocuteur dans ses aides auditives

La boucle permet une meilleure écoute, lors d'une animation culturelle ou lors d'un travail en groupe. Elle respecte également la confidentialité des informations échangées entre l'interlocuteur et la personne malentendante, sans devoir élever la voix pour se faire comprendre. Pour les personnes malentendantes non équipées de ce dispositif auditif, la médiathèque met à disposition un casque récepteur de boucle à induction magnétique afin de percevoir la voix transmise par le champ magnétique qui facilite l'accueil et les échanges avec les bibliothécaires.

AUTRES SUPPORTS ADAPTÉS

- ▷ Films sous-titrés pour malentendants.
 - ▷ Documents sur la langue des signes.
 - ▷ DVD en langue des signes sont disponibles pour les personnes malentendantes.
- Pour les personnes malvoyantes :
- ▷ Des livres en gros caractères.
 - ▷ Des textes lus.
 - ▷ Des films en audiodescription.
 - ▷ Des documents en braille.

Sont aussi mis à disposition des enfants dyslexiques, des livres adaptés qui offrent un plus grand confort de lecture.

▷ **En savoir +**
www.mediathèques.rhone-crussol.fr

Nager en toute autonomie

De l'entrée du bâtiment en passant par l'accueil, des douches jusqu'aux bassins, tout l'espace de la piscine communautaire de Guilherand-Granges a été aménagé pour favoriser la pratique de la natation aux personnes à mobilité réduite.

Le petit plus : cet établissement est doté d'un siège de mise à l'eau qui fonctionne par pression hydraulique. Très simple d'utilisation, l'utilisateur peut l'actionner et se baigner de façon autonome et sécurisée.

▷ **Vous souhaitez en profiter ?**
Il est préférable de prévenir le personnel de la piscine à l'avance pour faciliter la mise en place de ce dispositif.
Contact au 04 75 44 73 68

Bouger grâce au parcours santé adapté

Inauguré en octobre, cet équipement unique en Drôme-Ardèche situé sur la commune de Saint-Georges-les-Bains, en bordure de la Viarhônga, offre à tous, la possibilité d'une activité physique de plein air. La Communauté de communes a fait appel à l'expertise du comité handisport Ardèche pour un avis sur le choix et la conception des 12 agrès qui ont été mis en place par la société Pic Bois : labyrinthe, pas japonais, plateforme à bascule sont quelques exemples issus de cette sélection, l'objectif étant de favoriser l'accès de certains équipements aux personnes en fauteuil roulant.

Intergénérationnel et inclusif, chacun peut bénéficier de cet espace pour une remise en forme ludique ou simplement profiter d'une pause dans un cadre agréable où la végétation prédomine.

▷ **Pour s'y rendre ?**
S'engager sur le pont de Charmes, tourner à droite avant le feu tricolore et continuer tout droit sur la ViaRhônga.

COMPOSTAGE COLLECTIF, les sites se multiplient

Depuis le démarrage de l'opération « Site de Compostage collectif » pilotée par la Communauté de communes en partenariat avec les communes, des installations ont été mises en place grâce à l'engagement de référents bénévoles très motivés et aux conseils avisés de Marion Bonnaud, maître composteur, qui, en collaboration avec le service gestion durable des déchets assure le suivi.



△ Marc Bouvat, av. du Dr Marc Bouvat à Saint-Peray (Accès libre)

“J'ai adoré l'idée de pouvoir composter malgré le fait qu'on vive en appartement.”
▷ Mme Pikon, Saint-Péray

En s'installant dans un appartement, Mme Pikon doit revoir son organisation pour composter. Elle contacte la Communauté de communes et devient vite co-référente du site de compostage collectif Marc Bouvat, à deux pas de chez elle. Une proximité qui facilite le compostage au quotidien ! Elle a depuis dû changer de poubelle grise pour un format plus petit : entre le tri du plastique et le compost, sa production de déchets ménagers est devenue très faible.

Le site de compostage Marc Bouvat a vu le jour en septembre 2021. Il a déjà été vidé trois fois et une première distribution de compost a eu lieu : une vraie réussite !

“Tous les petits gestes sont bons à prendre.”
▷ Mme Raitano, Soyons

C'est fort de ce constat que l'association Lômes and Co met en place un jardin partagé et devient référente du site de compostage collectif de Soyons. Le terrain, au centre de la commune, est géré par les habitants, l'école maternelle et le centre de loisirs : une pratique intergénérationnelle pour que les plus petits apprennent au contact des habitants. Un groupe WhatsApp a vu le jour pour s'encourager et rappeler les bonnes pratiques. Dès que le compost sera prêt, un potager verra le jour !



△ Le Potager de Soïa, Esplanade Anne Frank à Soyons - (Accès libre)



Santo Tirso, place Santo Tirso - Proche de l'Ecole Sainte Famille à Saint-Peray (Accès libre)

Très prochainement...
L'hermitage, Rue de l'Hermitage à Guilhaud-Granges (Accès limité aux habitants du lotissement dans un premier temps)



△ Résidence "Oscar St Prix", rue Oscar St Prix à Saint-Peray (Accès limité aux résidents)



△ Le Resto des Insectes devant la Mairie à Saint-Romain-de-Lerps (Accès libre)

“Un changement d'habitude mais pas plus de boulot.”
▷ Mme Vial, Saint-Romain-de-Lerps

Madame Vial gère, à Saint-Romain-de-Lerps, le Restaurant du Pic et la cantine de la commune. Ce sont 10 kilos d'épluchures qui, chaque jour, partent dans le compost. Les déchets sont toutefois limités : Mme Vial anticipe sur les quantités de produits frais utiles pour les repas des enfants et le service se fait à l'assiette. Pour l'heure, c'est elle qui alimente en grande majorité le composteur mais aux beaux jours, les enfants prendront le relais. Pas d'âge pour apprendre à l'utiliser !

Le compost servira principalement à la commune, pour la mise en place d'un jardin collectif dans l'école et pour les espaces verts de Saint-Romain-de-Lerps.

Défi Familles, édition 2021-22

C'est reparti ! Atelier zéro déchet ou alimentation positive, une douzaine de rendez-vous sont inscrits dans l'agenda des foyers qui se sont portés volontaires pour relever le défi de changer leurs habitudes de consommation en bénéficiant d'un accompagnement spécifique et convivial.

Au programme du défi familles Zéro déchet :

► De mi-octobre à mi-novembre 2021, une première phase de diagnostic a eu lieu. Il s'agit de peser les déchets des familles, de les analyser et de voir ce qui peut être fait au sein de chaque famille.

► De mi-novembre 2021 à mi-mars 2022, les éco-gestes s'appliquent avec un atelier par mois et des visites inspirantes pour bousculer le quotidien.

► Courant avril aura lieu le bilan du Défi Famille lors d'une journée de clôture. L'objectif par la suite ? Garder les habitudes zéro déchet prises pendant le temps du défi, bien sûr !

En partenariat avec des étudiants

Le 25 novembre dernier, deux classes de BTS de la MFR de Mondy étaient accueillies sur le site du Château de Crussol dans le cadre d'un module de cours « Acteurs et Territoire ».

Jacques Dubay, Président du conseil communautaire, Martine Grivaud de la Direction départementale des territoires, un agent en charge de l'environnement et la responsable du site ont répondu aux étudiants de seconde année de BTS sur les questions de gestion des espaces naturels.

Le site de Crussol dont la Communauté de communes est gestionnaire étant une zone dite "Espace naturel sensible", c'était l'occasion pour les élèves d'étudier un cas concret et d'identifier les enjeux :

- Le contexte de l'Espace Naturel Sensible et les principaux usages.
- Les problématiques de gestion qui se posent à la Communauté de Communes.
- Les différents acteurs concernés par ces problématiques.
- Les liens entre ces acteurs et la concertation en cours pour répondre à ces problématiques.

ENVIRONNEMENT : démarches et sensibilisations



Le lézard ocellé : un grand reptile près de chez vous !

Avez-vous déjà aperçu le lézard ocellé ? Ce grand lézard (le plus grand d'Europe : il mesure entre 55 et 70 centimètres), rare et protégé, n'est pas facile à observer. Et pour cause ! Très craintif, il rentre dans son abri à la moindre alerte. Malgré une forte diminution de ses effectifs, ce lézard aux ocelles bleus est encore présent sur notre territoire. Une population a notamment été identifiée à Châteaubourg, le long d'une route. A cet endroit, il utilise des abris rocheux tels que les murets de pierres en bord de route, ce qui augmente le risque de collisions mortelles avec des véhicules.

La Communauté de Communes Rhône-Crussol, en charge des sites Natura 2000 et Espace Naturel Sensible de Crussol-Soyons, a installé des panneaux de signalisation routière à l'entrée et à la sortie du hameau de Giraud afin de sensibiliser les automobilistes à la présence de ce lézard.

Un chantier pédagogique a également été réalisé avec la Maison Familiale Rurale de Mondy sur le massif de Soyons pour préserver des murets en pierres sèches, gîte favorable au lézard ocellé. Mais au fait ... Savez-vous d'où le lézard ocellé tient son nom ? De ses nombreux ocelles, tâche arrondie bicolore évoquant un œil. Cette particularité a donné son nom au lézard ocellé qui arbore plusieurs tâches bleues et noires sur les flancs.



À QUOI SERVENT CES TAS DE BOIS ?

Ce sont des abris mis en place par les équipes Rhône Crussol pour servir de refuges aux petits animaux présents sur les massif de Crussol et Soyons tels que : hérissons, mulots et musaraignes.



UN LIEU, trois missions

Situées dans la commune d'Alboussière, accolées à la médiathèque, trois entités de service public centrées autour du numérique sont regroupées en un seul lieu ouvert à tous, à moins de 30 mn de chez vous !

FRANCE SERVICES

La Maison de Services au Public devient France Services. Cette labellisation offre aux habitants de Rhône Crussol certaines garanties de proximité et de confidentialité dans les démarches administratives en ligne. Elle vient étoffer l'offre de services déjà existante dans cet espace d'accueil et d'accompagnement au numérique.

- ▶ Espace confidentialité pour parler en toute sérénité.
- ▶ Accompagnement pour les démarches administratives.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Julien vous accueille à l'Espace Public Numérique. Sur place, plusieurs services :

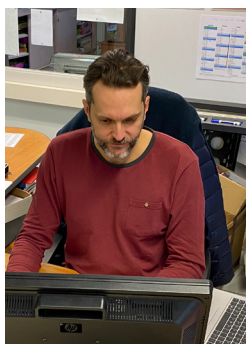
- ▶ Mise à disposition de postes informatiques.
- ▶ Accès libre et illimité à internet.
- ▶ Ateliers numériques gratuits.
- ▶ Espace confidentialité pour parler en toute sérénité.

L'utilisation du Pass Numérique fourni par le département de l'Ardèche est possible à l'Espace Public Numérique. L'idée : un carnet de 5 chèques de 10€ à utiliser sur des ateliers thématiques pour vous aider à remettre le pied à l'étrier côté informatique !

CENTRE DE SERVICES

Impressions, mises en page... Toujours à Alboussière, Sylvie vous propose son aide.

- ▶ Tirages couleurs grand format.
- ▶ Mises en page de cartons d'invitations, faire-parts...
- ▶ Reliures, découpes au massicot, plastifications, scans et photocopies.
- ▶ Location de matériel de fête.



CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE, PORTRAIT

Si le métier de conseillère numérique existe depuis quelques années déjà, il est tout nouveau au sein de la Communauté de communes. Après trois années passées dans le journalisme, Maud Sarano est arrivée au sein de Rhône Crussol en novembre 2021. Un objectif : lutter contre l'exclusion numérique.

- ▶ **Prochaine étape de sa mission :** l'élaboration d'un programme d'ateliers et de permanences ouverts à tous.
- ▶ **L'idée :** passer toutes les trois semaines sur chaque commune du territoire de façon à mettre en place une régularité dans les rencontres proposées.
- ▶ **Au programme :** prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses emails, installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone, créer et gérer ses contenus numériques, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.

À noter : si vous souhaitez une aide sur tablette ou smartphone, il faudra venir avec votre propre matériel. Maud se charge de mettre à votre disposition ordinateurs et connexion internet.

Les ateliers sont gratuits et sur inscriptions, limités à six personnes.

POUR S'INSCRIRE

Au 07 65 17 70 71
ou par mail :
msarano@rhône-crussol.fr

▶ Coordonnées et contacts :

20 rue des écoliers, Alboussière
France Services : 06 99 31 77 35 - franceservices@rhône-crussol.fr
EPN : 04 75 58 29 13 - epnalboussiere@rhône-crussol.fr
Centre de Services : 04 75 58 29 13
centredeservices@rhône-crussol.fr



AU PLUS PRÈS des familles

Une journée d'échange pour les "Assmat"

Peu visible et méconnue, la fonction d'assistant maternel représente pourtant le premier mode de garde utilisé en France. Sur le territoire Rhône Crussol, c'est 230 assistants maternels agréés qui accueillent environ 1 000 enfants de moins de 6 ans. Organisés sur une quinzaine de jours par les 3 Relais Petite Enfance de l'intercommunalité, des rencontres ont permis à l'ensemble des professionnels qui fréquentent ces relais, de partager des activités avec les enfants et d'échanger idées et bonnes pratiques. Des chansons accompagnées d'instruments de musique parfois peu courants comme le ukulélé, des activités en extérieur ou encore des histoires racontées à l'aide de personnages fabriqués et cousus par les assistants maternels eux-même sont quelques exemples d'animations remarquées au cours de ces rencontres !

INFOS / CONTACT

RPE Les Lucioles de Crussol
Guilherand-Granges - 07 61 51 02 50
ramleslucioles@rhone-crussol.fr

RPE Les Oursons
Saint-Péray - 04 75 55 17 54
ramlesoursons@rhone-crussol.fr

RPE Itinérant
06 65 51 24 86
ramitinerant@rhone-crussol.fr

Lieu d'accueil Enfants-Parents

Le Petit Cabanon, est un lieu de parole, d'échanges et de jeux, en accès libre, ouvert à tous les habitants, gratuit et anonyme. L'accueil est assuré par des professionnels de la petite enfance. Deux permanences sont ouvertes sur le territoire pour accueillir les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte ayant avec lui un lien de parenté. L'année 2021 a été l'occasion de renouveler les cabanes, accessoires essentiels aux jeux et aux interactions. Réalisées en carton double, présentant un faible impact environnemental, elles ont immédiatement été investies par les enfants.

► **En savoir +**
lepetitcabanon@rhone-crussol.fr
04 75 41 99 19

NOUVEAUX HORAIRES

- **Mercredi** : de 9h à 11h30 dans les locaux du RAM de Saint-Péray rue Antonin Basset
- **Lundi** : de 16h à 18h30 à la ludothèque intercommunale de Guilherand Granges (sous la médiathèque - entrée par la place des muses).

Pendant les vacances, les deux permanences sont fermées :

- Chaque 2^e semaine des vacances scolaires.
- Durant les 2 semaines de vacances de Noël.
- Tout le mois d'août.



Pompier volontaire tout en travaillant

Élus et pompiers se sont retrouvés en salle du conseil pour la signature d'une convention entre la Communauté de communes Rhône Crussol et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

En signant cet accord, les élus facilitent l'engagement de l'agent Anthony Thellier, dans sa mission de pompier volontaire. Il peut ainsi, pendant ses heures de travail, se rendre disponible pour des interventions de secours ou des formations. Cet engagement citoyen participe à la permanence des secours de proximité très souvent sollicités.

L'occasion de rappeler quelques chiffres : une centaine de volontaires en plus en dix ans et une augmentation des interventions de 5 à 6 % par an.

Le CIDFF à votre écoute

Le CIDFF07 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) assure au sein du commissariat de police et du centre médico-social de Guilherand-Granges une permanence d'information juridique et un bureau d'aide aux femmes victimes de violences. Le CIDFF propose aussi, des solutions d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, avec ou sans enfant.

PERMANENCES

- 1^{er}, 3^e et 5^e mardis du mois au centre médico social 740 rue Jean-Moulin, Guilherand-Granges.
- 2nd et 4^e mardis du mois au commissariat de police 670 avenue Georges-Clémenceau, Guilherand-Granges.

CONTACT

04 75 93 31 70 - cidff07@cidff07.fr

MAISON DES VINS ET DU TOURISME c'est parti !

La nouvelle Maison des Vins et du Tourisme Rhône Crussol ouvre ses portes à Saint-Péray au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel Badet. Un véritable outil de promotion pour fédérer les acteurs du territoire et tisser des liens avec les habitants de Rhône Crussol !

Rando, visites, patrimoine : l'équipe vous accueille dans ce lieu moderne et chaleureux pour vous informer sur toutes les animations.

Vous trouverez dans cet espace l'Office de Tourisme, présent pour vous fournir toutes les informations touristiques du territoire, un dépôt-vente de bouteilles de vins des appellations du territoire (AOC Cornas, AOC Saint-Péray, AOC Saint-Joseph), les bureaux de la communication de la Communauté de communes Rhône Crussol ainsi qu'une salle de réception avec cuisine et bar à vin qui pourra être louée lors d'événements professionnels. L'Office de Tourisme est ouvert depuis le 5 janvier 2022 ! La Maison des Vins sera officiellement ouverte au cours du second semestre 2022.

Ce projet d'envergure est le fruit d'un partenariat dynamique avec les appellations viticoles et les vignerons de notre territoire. Il a été co-construit pour que cet espace soit un lieu unique où brille le savoir-faire viticole de Rhône Crussol. Une trentaine de domaines et caves sont partenaires de ce projet. Un planning de dégustations et d'animations est en cours de réalisation pour permettre au grand public de (re)découvrir ce lieu et ces vins. Ce projet a bénéficié de l'accompagnement financier de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

▷ Maison des Vins et du Tourisme Rhône Crussol

2 rue de la République, Saint-Péray
www.rhone-crussol-tourisme.com
04 75 40 46 75

▷ Horaires d'hiver (d'octobre à avril) :
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

▷ Horaires d'été (de mai à septembre) :
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h
Dimanche de 9h30 à 12h30



LE GYMNASSE de Saint-Sylvestre

C'est d'un relooking complet qu'a bénéficié le gymnase de Saint-Sylvestre. Des travaux de charpente en passant par le changement du revêtement de sol, retour sur plusieurs mois de travaux qui s'étaleront jusqu'à avril 2022.

Au programme, sécurisation des panneaux de basket et mise en place d'un revêtement de sport polyvalent sur 850 m². En décembre, la Communauté de communes est intervenue pour la mise en place d'un caniveau à grille qui récupère les eaux de pluie et les gravillons du chemin permettant l'accès au gymnase, puis pour la pose d'un caillebotis d'entrée en caoutchouc conforme à la norme accessibilité pour assurer la liaison entre les vestiaires et le gymnase. Les agents communaux ont assuré pendant ce temps l'installation d'un lino vinyle sur toute la partie réservée aux casiers des associations.

La suite des travaux :

- ▷ En février, pose des casiers de stockage pour les associations.
- ▷ En mars, travaux de charpente sur les vestiaires.
- ▷ En mars, renouvellement de l'ensemble du mobilier : bancs, chaises et tables.
- ▷ En avril, changement des luminaires en intérieur et en extérieur.

▷ **Le rendez-vous est pris fin avril pour découvrir le gymnase flambant neuf de Saint-Sylvestre !**

LES SITES DE LOISIRS se pomponnent...

Des travaux au musée !

Fermé pendant la période hivernale, le musée archéologique de Soyons en profite pour se pomponner, les quatre salles du bâtiment n'ayant pas beaucoup changé depuis l'ouverture en 1987. Retour sur des travaux qui ont débuté au hasard des confinements et qui devraient durer encore une petite année.

C'est au printemps 2021, pendant le troisième confinement que l'équipe du musée décide de profiter de cette période de fermeture forcée pour donner un coup de jeune à la salle dédiée au paléolithique.

La première étape consiste à vider l'ensemble des vitrines. Les collections y étaient présentées sur un fond de sable ou de toile de jute. Une couche de peinture blanche est appliquée dans le fond de la vitrine de façon à mieux faire ressortir les collections.

Il s'agit ensuite de choisir les objets qui seront exposés. Un choix cornélien lors duquel il faut prendre en compte l'intérêt scientifique de l'objet, son contexte archéologique et son esthétique. Une fois les collections choisies, il faut les réinstaller dans les vitrines en prenant soin de les présenter de la façon la plus attrayante possible, en trouvant des présentoirs adaptés à de petits ossements ou des poteries.

Le renouvellement du discours scientifique du musée vient conclure ces aménagements. C'est un long travail de réécriture des cartels et des notices basé sur la relecture des rapports de fouilles dont sont issues les collections du musée.

▷ **Pour découvrir toutes ces nouveautés, Rendez-vous pendant les vacances scolaires de février 2022, puis à compter du premier avril. Musée de Soyons, 28 Rue de l'Église
www.grottes-musee-soyons.fr - 04 75 60 88 86**



...LES SITES DE LOISIRS se pomponnent

Une station de lavage pour vos VTT à Toulaud !

Rendez-vous à Toulaud, derrière la salle polyvalente municipale, pour découvrir le nouveau service destiné aux cyclistes sportifs ou amateurs : une station de lavage pour VTT accessible pour 1€ ! En plus du lavage, pour rentrer de sa sortie avec un vélo propre, la station propose un système de gonflage électrique pour vérifier et adapter la pression des pneus. Le petit plus : la fontaine à eau pour permettre aux cyclistes de remplir leur gourde.



◁ La station sera mise en service en mars 2022



Nouveau balisage à Saint-Romain-de-Lerps ▷

Du neuf pour la rando !

Pour des chemins de randonnée mieux balisés, le renouvellement de la signalétique est en cours. Gardez bien l'œil ouvert ! La Communauté de communes s'efforce de baliser des sentiers de qualité. Objectif : supprimer peu à peu les sentiers qui passent sur des routes goudronnées et les remplacer en privilégiant des chemins naturels.

Pour les amateurs de randonnées, de nouveaux chemins s'offrent à vous :

- ▷ À Alboussière, un chemin traverse désormais le bois du Poulet pour relier le camping au Chemin de la Coopérative.
- ▷ À Boffres, un chemin relie la Croix de Toussaint et la commune de Boffres, avec un détour par le village de Pierretre.
- ▷ À Champis, rejoignez La Molière au départ de l'église Saint-Pierre-aux-Liens.



△ Les brebis à Crussol

Crussol se met sur son trente et un

Au cœur de l'automne, une brigade verte de Tremplin, association œuvrant pour la réinsertion professionnelle, et des agents de Rhône Crussol ont effectué une semaine de travaux d'élagage et de coupe de bois à l'intérieur des remparts. D'autres travaux d'entretien sont d'ores et déjà programmés avant le lancement de la saison touristique.

Pour la troisième année consécutive, les brebis de Clément Damiens, éleveur à Champis, étaient de retour sur le massif de Crussol. Plusieurs parcs de pâturage sont installés sur le site. Elles étaient 30 brebis et 1 bélier à pâturer sur 8 hectares. Une initiative qui participe à l'entretien des pelouses sèches et à la préservation de la biodiversité. Afin de sensibiliser les visiteurs, des panneaux temporaires ont été installés afin de préserver la tranquillité du troupeau.



Abattage d'un arbre qui menaçait de tomber sur la piste ▽



L'entretien de la voie bleue

Trois équipes de la Communauté de commune travaillent régulièrement tout le long de la Voie Bleue. En basse saison, cela représente une demi-journée de présence sur site chaque semaine. D'avril à octobre, les équipes interviennent deux fois par semaine pour débroussaillage, l'élagage des arbres et le nettoyage du site.

RENDEZ-VOUS

Expositions, festivals, animations en médiathèque et ludothèque... Découvrez les événements sportifs et culturels du territoire Rhône Crussol sur les mois à venir !

▷ DU 18 JANV AU 5 FÉV
MÉDIATHÈQUE GUILHERAND-GRANGES

Expo Meemo07

Tapis, paravents, coussins, livres, puzzles composent ce parcours d'observation conçu autour de l'univers graphique et coloré de Gay Wegerit. Meemo07 participe à l'éveil artistique et culturel des tout-petits. Une exposition à découvrir avec vos enfants.

▷ DIM 6 FÉV ▷ DE 9h30 À 11h30
MÉDIATHÈQUE SAINT-SYLVESTRE

Ouverture de la Médiathèque

À partir du 6 février, votre médiathèque ouvre à nouveau ses portes au public tous les dimanches matin de 9h30 à 11h30.

▷ VEN 11 FEV ▷ DE 20h À 21h30
LUDOTHÈQUE GUILHERAND-GRANGES

Soirée ados

À la découverte du jeu de rôle à la ludothèque !

▷ VEN 18 & 25 FEV ▷ DE 14h À 15h
LUDOTHÈQUE GUILHERAND-GRANGES

Animation famille

Bienvenue en mer moussaillons ! Venez découvrir l'univers de la piraterie et des océans à travers le jeu.

▷ SAM 26 FEV ET DIM 27 FEV

Boucle Drôme Ardèche

Le territoire Rhône Crussol sera le théâtre du départ et de l'arrivée de la course cycliste. Au programme, les coteaux de Cornas à travers le célèbre vignoble.

▷ + d'infos : www.boucles-drome-ardeche.fr

▷ DU 14 FÉV AU 12 MARS
MÉDIATHÈQUE SAINT-PÉRAY

Concours

Portrait d'héroïnes

Faites appel à votre créativité et célébrez votre héroïne en participant à ce concours ! À partir d'une planche à dessin disponible dans l'une de vos médiathèques Rhône Crussol, représentez votre héroïne et complétez la bulle par une phrase qui caractérise son engagement.

▷ DU 18 AU 26 MARS

Festival Mimages

▷ VEN 18/03 À 20h, TOULAUD
Soirée d'ouverture du festival : Bakéké, mime-clown et Membre Fantôme, jonglerie illusion

▷ MER 23/03 À 20h, SOYONS
Soirée découverte : "Public mode d'emploi", conférence, humour, magie et jonglerie.

▷ JEU 24/03, 20h, CORNAS
Conférence spectacle "Théâtre du mouvement" : théâtre et chorégraphie.

▷ SAM 26/03 À 19h, SAINT-SYLVESTRE
Dîner spectacle : "Mimages fait son cirque !" Entre chant, cirque, théâtre acrobatique et danse.

▷ SAM 26 ET DIM 27 MAR, SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
Stage présence sur scène et gestuelle.
DU 14 AU 25 MARS Séances scolaires.

▷ + d'infos : www.mimage.fr

▷ VEN 18 MARS ▷ DE 20h À 21h30
LUDOTHÈQUE GUILHERAND-GRANGES

Soirée adultes

Jeux de société en folie ! Venez vous amuser autour d'une table de jeux et découvrir des jeux de société.

▷ SAM 9 AVRIL ▷ DE 10h À 18h30
MÉDIATHÈQUE SAINT-PÉRAY

5^e Journée BD Bulles Dessinées

Organisée par les Médiathèques Rhône Crussol en partenariat avec la ville de Saint-Péray, le syndicat des vignerons de Saint-Péray et la librairie La Licorne. Rencontres avec des auteurs et dessinateurs, dédicaces, animations, jeux, remise de prix du concours « Portraits d'Héroïnes », musique, dégustation de Saint-Péray à bulles... Réservez votre journée !

▷ DIM 15 MAI
VOIE BLEUE À CORNAS

Fête de la voie bleue

Tout au long de la journée, animations, parcours à vélo, spectacles et dégustations... Une belle occasion de découvrir la voie bleue autrement !

▷ JEU 7, VEN 8, SAM 9 JUILLET
CHATEAU DE CRUSSOL

Crussol festival

Réservez vos places dès à présent et rendez-vous au théâtre de verdure du Château de Crussol pour la 5^e édition du Crussol Festival !

Au programme, Zaz, Danakil, Pongo, Gauvain Sers et Massilia Sound System.
▷ + d'infos : www.crussolfestival.com/

▷ DU 30 JUIN AU 25 AOÛT

Festival Musiques d'été

Le rendez-vous est pris pour la nouvelle édition des Musiques d'été.

Réservez vos soirées pour profiter de concerts en plein air dans les communes de Rhône Crussol :

- ▷ 30/06 Saint-sylvestre
- ▷ 14/07 Saint-Romain-de-Lerps
- ▷ 21/07 Boffres
- ▷ 28/07 Champis
- ▷ 04/08 Alboussière
- ▷ 11/08 Soyons
- ▷ 18/08 Châteaubourg
- ▷ 25/08 Toulaud

JONGLERIE

ACROBATIE

16^e FESTIVAL

MIMAGES

DU 18 AU 26 MARS

HUMOUR

CLOWN

MIME

